



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**24^{ème} SESSION DE L'AUTORITE INTERNATIONALE DES FONDS
MARINS**

16 AU 27 JUILLET 2018

DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

**Par Monsieur Selle MBENGUE, Directeur ad intérim de la Gestion et de
l'Exploitation des Fonds marins du Ministère de la Pêche et de
l'Economie maritime, Chef de Délégation.**

Kingston (Jamaïque), 18 juillet 2018

Monsieur le Président,

Distingués Délégués des Etats,

Mesdames, Messieurs les Membres du Secrétariat de l'Autorité,

Etant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole à cette 24^{eme} session de l'Autorité internationale des Fonds marins, je voudrais, tout d'abord, au nom de l'Etat du Sénégal, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour la manière très satisfaisante par laquelle vous dirigez nos débats depuis votre élection à la tête du Conseil au mois de mars dernier.

Ma délégation voudrait étendre ces félicitations à la Commission juridique et technique qui n'a ménagé aucun effort pour nous présenter une version bien améliorée du Projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales de la Zone.

La qualité des débats auxquels on assiste au sujet de ce projet depuis le début de nos travaux, que ce soit en plénière ou lors des événements parallèles, prouve qu'il marque l'une des étapes les plus importantes sur le chemin très long qui mènera bientôt, je l'espère bien, l'humanité à jouir de son bien.

A ce propos, ma délégation tient à rappeler l'importance qui s'attache à la réaffirmation sans ambages des principes fondamentaux qui doivent guider toute entreprise dans la Zone.

Monsieur le Président, Distingués délégués,

Certes, les pays africains ne disposent guère, à l'heure actuelle, d'entreprises prêtes à prendre part à l'exploitation des ressources de la Zone.

Cependant, le Conseil pourrait envisager les voies et moyens d'inciter les contractants à soutenir des projets spécifiques. Cette préoccupation pourrait être prise en charge dans le code d'exploitation par des

dispositions expresses sur l'utilité et la nécessité de soutenir ces projets spécifiques notamment dans les zones côtières des pays en développement.

Monsieur le Président,

L'Afrique de l'Ouest subit actuellement des baisses drastiques de ses stocks de poisson. Plusieurs centaines de milliers de pêcheurs africains à petite échelle partent chaque jour en mer pour tenter de nourrir leur famille, mais reviennent avec des prises de moins en moins importantes.

A ce sujet, le Sénégal voudrait saluer les efforts de l'ONG Fish Reef Project pour créer un nouvel habitat pour la vie marine et améliorer les stocks de poissons qui constituent une source d'alimentation et de revenus pour une bonne partie de nos populations, par le déploiement de nouveaux récifs du Sénégal à l'Angola.

Tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies, Fish Reef Project participe à la réduction de la pauvreté par la préservation et la réhabilitation d'une ressource vitale pour des couches vulnérables des populations africaines notamment. Ces nobles objectifs méritent sans doute le soutien de tous.

Je ne saurais terminer sans m'associer à l'hommage rendu à Nelson Mandela et réaffirmer le soutien constant de ma délégation au coordonnateur du Groupe africain, le distingué délégué de l'Algérie, qui porte avec brio la voix de notre Groupe.